

# **Communiqué de presse du syndicat CGT des Hôpitaux de Saint-Maurice Mardi 11 janvier 2022**

## **LES MALTRAITANTS NE SONT PAS CEUX QU'ON ACCUSE... LA DIRECTION PERSISTE ET SIGNE**

Alors même que les HSM n'arrivent pas à recruter, alors même que nous sommes en pleine 5ème vague de la pandémie, alors même que le Pôle de psychiatrie adulte du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a connu une fuite de plus de 70 agents pour des raisons de maltraitance institutionnelle, alors même qu'il manque presque la quasi-totalité de l'équipe Infirmière sur l'une des unités du Pôle, alors même qu'il n'y a plus de médecin en intra hospitalier, la Direction continue sa maltraitance en décidant de priver le Pôle 12 de toute une équipe soignante.

C'est avec un entêtement déconcertant que la Direction persiste et signe la fermeture brutale d'une unité de 21 lits obligeant l'équipe soignante à quitter le Pôle 12. Des dysfonctionnements sont dénoncés par des personnels et la CGT-HSM depuis trois ans. La Direction a une responsabilité pleine et entière par son manque de réactivité.

Cette fermeture d'unité, en se privant de l'équipe qui connaît les patients, se fait au détriment de la qualité et de la sécurité des soins déjà fortement impactées par l'instabilité médicale que connaît le Pôle depuis 3 ans.

Cette fermeture violente va à l'encontre de la logique des soins et du secteur en supprimant 18 lits sans aucun renforcement des soins ambulatoires, ni des 2 unités d'hospitalisation restantes qui doivent absorber actuellement 3 lits supplémentaires sans personnel suffisant ni renfort. Pour l'une il manque au moins 5 postes d'infirmiers et pour l'autre il manque 12 Infirmiers pour arriver à une équipe d'entrants sur la base d'unités de 18 lits à 20 lits. Pourquoi priver le Pôle de 8 infirmiers et 6 aides-soignants ?

Aux Hôpitaux de saint Maurice, en l'espace de 6 mois, ce sont 36 lits supprimés en psychiatrie. Comment la Direction Générale peut-elle imposer aux autres Pôles d'accueillir et de prendre en charge les patients du Pôle 12 ? Comment la nouvelle chefferie de Pôle peut-elle arriver à accueillir et soigner les patients, alors que la DG lui ôte 14 soignants de l'intra hospitalier qui connaissent les soins en psychiatrie et les patients ?

Les agents s'opposent à cette mobilité forcée qui n'a aucun sens dans un contexte où le recrutement des soignants est de plus en plus difficile, ce qui impactera les unités qui font de déjà appel à de l'intérim pas toujours disponible.

C'est pour cela que les personnels du Pôle 12 débiteront une grève le jeudi 13 janvier 2022, pour que la Direction Générale maintienne tous les effectifs soignants sur le Pôle.

Pour contact

Syndicat CGT des Hôpitaux de Saint Maurice  
12-14 rue du Val d'Osne - 94410 Saint Maurice

Coralie Le Roy [cgt.coralie.leroy@gmail.com](mailto:cgt.coralie.leroy@gmail.com) 06 19 19 37 09  
Arnaud Blanchefort [arnaud.blanchefort@ght94n.fr](mailto:arnaud.blanchefort@ght94n.fr) 01 43 96 60 57